

Compte-rendu

Commissions de secteur de juin 2019

Par secteur, l'ensemble des délégués titulaires, délégués suppléants, Maires de chaque commune et Présidents et DGS des communautés de commune du territoire, a été convié à ces réunions.

Listes de présences :

Brenne, Ozerain, Oze le 4 juin à Nogent-les-Montbard

Alise Sainte Reine	COPAS	Hubert EUVRAD
Aubigny les Sombernon	CCOM	Valérie SIRUGUE
Champrenault	CCTA	Maurice MONSAINGEON
Crépan	CCM	Jean-Michel COLLIN
Darcey	COPAS	Eric DUMONT
Eringes	CCM	Alain FEVRE
Flavigny sur Ozerain	COPAS	Christian DE CHAMPS
Fresnes	CCM	Bernard NIEL et Thérèse SIROT
Marcellois	CCTA	Michel LAGNEAU
Marmagne	CCM	Gérald BOYER
Nogent les Montbard	CCM	Elisabeth BOURDOUNE et Isabelle DUTRILLAUX
Source Seine	COPAS	Marie-Jeanne FOURNIER
Turcey	CCFSS	Dominique FEVRET
Venarey les Laumes	COPAS	André ROGOSINSKI
Verrey sous Salmaise	COPAS	Hubert CARRE

Soit 15 communes représentées sur les 80 que compte ce secteur.

Armançon aval le 5 juin à Jaulges

Beugnon	CCSA	Jean-Luc RENARD
Carisey	3CVT	Christian LE BAIL
Dyé	CCLTB	Yves ROUGET
Flogny la Chapelle	CCLTB	Jean-Paul BOUVET
Jaulges	CCSA	Alain LAGARENNE et Pierre VIE
Lézennes	CCLTB	Jean-Marie JOBLIN
Méré	3CVT	Laurent JABALLY
Mont Saint Sulpice	CCSA	Jacky JUSSOT
Percey	CCSA	Daniel BONNETAT
Perrigny-sur-Armançon	CCLTB	Eric COQUILLE
Roffey	CCLTB	Rémi GAUTHERON
Tronchoy	CCLTB	Jean-Claude GASNIER

Soit 12 communes représentées sur les 76 que compte ce secteur.

Armançe Créanton le 11 juin à Ervy-le-Châtel

Bellechaume	CCSA	Christophe COUARD
Beugnon	CCSA	Jean-Pierre LEVILLAIN
Courtaoult	CCCVA	Didier URBAIN
Coursan en Othe	CCCVA	Chantal MARQUAIS
Davrey	CCCVA	Lionel VERHOEST et Jean-Pierre FIFILS
Ervy le Chatel	CCCVA	Gilbert BRIERE
Etourvy	CCCVA	Dominique LHOMME
Les Loges Margueron	CCCVA	Jean-Pierre CHANTEPIE
Prusy	CCCVA	Jean-Marie CHARNEY
Racines	CCCVA	Allain GUILLOT
Saint Florentin	CCSA	Gérard DELECOLLE
Soumaintrain	CCCVA	Pierre LORNE
Venizy	CCSA	Thierry BRUGGEMAN
Villeneuve au Chemin	CCCVA	Gilles DE COCKBORNE

Soit 14 communes représentées sur les 54 que compte ce secteur.

Armançon amont le 13 juin à Chailly-sur-Armançon

Charny	CCTA	Serge GAILHOU
Chailly/A	CCPB	Didier LÉVY
Fontangy	CCTA	Corine DELAGE
Gissey le Vieil	CCTA	Chantal CRIBLIER et Michel BERGER
Quincy le V	CCM	Alain BECARD
Martrois	CCTA	Geneviève JONDOT
Soussey sur Brionne	CTA	François FROMENT
Thorey sous Charny	CCTA	Joceline LARCIER

Soit 8 communes représentées sur les 61 que compte ce secteur.

Le Président du SMBVA, Eric COQUILLE, a participé aux commissions Brenne-Oze-Ozerain, Armançon aval et Armançon amont.

Visites de terrain

Dans l'objectif de visualiser sur le terrain des sites ou des opérations mises en œuvre, des visites de terrains ont été organisées sur certains secteurs dans l'après-midi avant la réunion.

Ces sorties se sont déroulées :

- Armançon aval :
 - Erosion de Jaulges
 - Projet de Frayère Jaulges
 - Anciennes gravières de Jaulges
 - Projet de réhabilitation d'un méandre à Beugnon
- Armançon amont :
 - Travaux de restauration du ru du Rubillon à Chailly sur Armançon

La participation à ces sorties a été très faible : 5 élus (maximum) se sont déplacés.

Déroulement des commissions

L'objectif de ces commissions est d'être au contact des communes du périmètre du Syndicat par sous-secteurs territoriaux. Elles permettent également un temps d'échange entre élus.

Elles sont l'occasion d'évoquer chaque opération menée et portée entre autres par le « duo » technicien de secteur et Vice-Président.

Des sujets et actions transversaux à tous les secteurs y sont également abordés.

Après une introduction par le Vice-Président de secteur et de l' élu de la commune hôte, l'ordre du jour présenté était le suivant :

- 1 Point d'actualité : révision des statuts (compétence ruissellement et représentativité)**
- 2 Point d'actualité : retour sur les premiers Récid'Eau de l'Armançon**
- 3 Programmation des actions : point sur les actions en cours, à valider et les pistes de réflexion.**
- 4 Informations sur les missions transversales : PAPI, CTEC, SAGE, PSE, MAE**
- 5 Tour de salle (expression libre des participants).**

Vous trouverez, les présentations de chacune de ces commissions sur notre site internet : <https://www.bassin-armancon.fr/>

1. POINT D'ACTUALITE : REVISION DES STATUTS

Il est expliqué l'objet, l'intérêt et la procédure de révision des statuts en cours au SMBVA, basés sur la **formalisation de la représentation-substitution des communes par les EPCI-FP pour la compétences GEMAPI et pour partie pour la compétence Animation, la prise de compétence ruissellement rural et la représentativité.** Plus de détails figurent dans les présentations jointes.

2 POINT D'ACTUALITE : RETOUR SUR LES PREMIERS RECID'EAU DE L'ARMANÇON

Des images et quelques chiffres dans les présentations jointes traduisent le succès de cette manifestation durant laquelle tous les objectifs ont été remplis. L'équipe du SMBVA profite de ce compte-rendu pour remercier toutes les personnes qui ont contribué à cette réussite.

3 POINT SUR LES ACTIONS EN COURS

Cf présentations jointes

4 INFORMATIONS GENERALES SUR LES MISSIONS TRANSVERSALES

1. PSE : « Paiement pour Services Environnementaux »

L'Agence de l'eau a fléchi une enveloppe de 305 M€ vers la profession agricole pour développer et soutenir des pratiques vertueuses. Cet appel à projet, auquel a répondu le SMBVA, permettra au travers du travail d'animation de Mélanie DE WAELE courant de l'année 2019, d'évaluer s'il est possible de mettre en œuvre des opérations sur notre périmètre.

Les thématiques ciblées sont : l'appui aux pratiques vertueuses en grande culture (Technique Culturelle Simplifiée, BIO...) en collaboration avec des groupes de développements volontaires et le soutien de l'élevage à l'herbe en travaillant sur les pratiques et les filières.

2. CTEC : « Contrat Territorial Eau et Climat »

Ce nouvel outil de programmation de l'Agence de l'Eau remplace le Contrat Global. Il est incontournable pour les structures GEMAPI, qui souhaitent bénéficier de subventions. Pendant les 4 prochains mois, Edouard BENOIT va compiler le bilan du Contrat Global, le diagnostic actuel de notre bassin versant et les attentes des maîtres d'ouvrages potentiels dans le domaine de l'eau afin d'envisager ce futur outil. Celui-ci devra être effectif début 2020. Deux possibilités sont aujourd'hui étudiées : monothématique (uniquement GEMAPI) ou pluri thématiques (GEMAPI + autres volets de la gestion de l'eau).

3. SAGE : « Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux »
Cet outil mis en œuvre sur le bassin versant de l'Armançon a besoin d'être révisé pour coller à l'évolution du territoire et de ses enjeux. Julie BERTHOU, animatrice SAGE, réalisera d'ici la fin de l'été une mise à jour de l'état des lieux du territoire (commun avec celui du CTEC) puis animera le travail de concertation au sein de la Commission Locale de l'Eau pour écrire ce futur document et pouvoir le soumettre à validation à l'échéance 2021.
4. PAPI : « Programme d'Action et de Prévention des Inondation » (secteur Armançon aval)
Louise VIGIER, nouvelle animatrice PAPI a présenté les premiers résultats de la modélisation qui servira à identifier sur ce secteur les zones inondables (hauteur d'eau et vitesses de courant) à différentes occurrences de crues qui pourront notamment servir à la gestion de crises.
5. MAEC : « Mesures Agro-Environnementales et Climatiques » (secteur Armançon aval)
Mélanie DE WAELE, animatrice agricole des BAC, a décrit les localisations et les surfaces qui ont été remises en herbe sans intrant sur les bassins d'alimentation de captage avec ce dispositif (voir présentation pour plus de détails).
6. NATURA 2000 (secteur Armançon aval)
Kyrian MEDJKAL, nouvel animateur zone humide signale que la DDT de l'Yonne a sollicité le SMBVA pour être porteur de l'animation de 2 sites NATURA 2000 dont le marais alcalin du ru de Baon à Tanlay. Cette mission, financée à 100% (animations et opérations) pour 0,2 ETP pourrait être confiée à l'animateur zone humide. Le SMBVA proposera de porter cette animation au prochain Comité Syndical à compter du 1^{er} septembre 2019.
7. Inventaire zone humide (secteur Armance)
Nell BRISSARD, chargée de mission zone humide a présenté le travail d'inventaire des zones humides qu'elle va mettre en œuvre sur le bassin versant de l'Armance afin de couvrir l'ensemble du bassin versant de l'Armançon. Ce diagnostic fléché par le SAGE permet entre autres de sensibiliser et d'informer autour de cette thématique prégnante à différents niveaux : biodiversité, qualité de l'eau, quantité (étiages/inondations).

5 TOURS DE SALLE

Les échanges ont été nourris autour des présentations des points à l'ordre du jour, les tableaux ci-dessous transcrivent les quelques remarques formulées par secteur.

Brenne, Ozerain, Oze le 4 juin à Nogent les Montbard

COMMUNE	PROBLEMES ou REMARQUES	REPOSES du SMBVA
FRESNES	Mme SIROT fait remonter un problème concernant l'étude bac qui est laissée en suspens sans nouvelle notamment pour les traçages.	Edouard BENOIT en charge du dossier reprendra contact.
COURCELLES LES MONTBARD	M. FEVRE signale un problème d'érosion le long de la Brenne qui progresse vers la voie SNCF risquant de compliquer l'exploitation de sa parcelle.	Guilhem répond que des essais de boutures ont été essayé en vain à cause du sec et des ragondins. Une visite sur place sera effectuée afin de trouver une solution
CREPAND	M. COLLIN signale un problème de risque d'inondation au droit du village sur le Dandarge à partir du pont SNCF.	Guilhem prendra rdv sur place pour voir ce problème et proposer une solution.
SAFFRES	M. LAGNEAU signale un problème d'écoulement du ruisseau qui tuffe dans le village posant des problèmes d'inondations et par répercussion de voisinage. Il informe qu'un conciliateur va intervenir.	Guilhem explique qu'il existe effectivement un problème hydraulique mais aussi de voisinage et que le conciliateur permettra peut-être d'être facilitateur.

Armançon aval le 5 juin à Jaulges

COMMUNE	PROBLEMES ou REMARQUES	REponses du SMBVA
FLOGNY LA CHAPELLE	M. BOUVET signale le problème d'érosion le long de l'Armançon, qui progresse et limite l'accès à des parcelles exploitées.	Des solutions ont été trouvées par les agriculteurs concernés l'année dernière grâce à un autre accès plus sécurisé.
BEUGNON	M. RENARD signale que la commune a un problème de financement avec l'AESN pour l'installation d'un poteau incendie au hameau des drillons.	Edouard BENOIT reprendra contact avec la commune.
DYE	M. ROUGET demande où en est l'animation pour d'éventuels projets autour du Cléon?	Vincent GOVIN répond que l'animation de la partie aval n'a pas porté sur fruits pour l'instant, notamment au moulin de Carisey (indivision Marchand) ou sur la partie aval entre la voie SNCF et l'Armançon où il y aurait des choses intéressantes à faire. Des choses pourraient également être mises en place sur la partie amont (très intermittente) si une réelle volonté existait au sein de la profession agricole.

Armançe Créanton le 11 juin à Ervy le Château

COMMUNE	PROBLEMES ou REMARQUES	REponses du SMBVA
BELLECHAUME	M. COUARD demande où en est l'opération sur le ru de Merdereau	Matthias ALLOUX explique que du retard a été pris mais que cette opération va être lancée.
RACINES	M. GUILLOT explique que ce sont les éleveurs qui vont continuer à faire des efforts avec la notion de remise en herbe notamment, alors qu'il ont déjà des pratiques vertueuses.	M. GOVIN explique que le SMBVA est conscient de la difficulté dans laquelle les éleveurs se trouvent et que le SMBVA souhaite les aider notamment au travers du dispositif PSE qu'il souhaite mettre en œuvre, ceci en essayant de développer des actions plus durables que de simple MAE à durée limitée en travaillant notamment avec les filières. M. GUILLOT sera contacté, comme le syndicat de défenses du chaource lors des réflexions à venir sur le sujet.

Armançon amont le 13 juin à Chailly sur Armançon

COMMUNE	PROBLEMES ou REMARQUES	REponses du SMBVA
CHARNY	M. GAILHOU se questionne sur le tracé de l'écoulement du lavoir qui disparaît dans un réseau sans savoir où il débouche.	Chris CUENIN se rendra sur place avec le Maire pour comprendre ce réseau.
GISSEY LE VIEL	Mme CRIBLIER signale un problème dans le transfert des compétences vers les intercommunalités. Les communes s'en trouvant dépourvues perdent de l'intérêt et de la proximité pour les locaux (élus et administrés).	M. BECARD répond que même si cette réorganisation est compliquée et parfois incomprise elle est certainement nécessaire à la solidarité du monde rural par rapport aux défis qui arrivent.
CHAILLY /A	M. LEVY salue l'intérêt de la structure SMBVA qui permet d'apporter aux élus un service en terme de gestion des milieux aquatiques et plus généralement de l'eau mais aussi qui saura travailler avec les autres structures de l'eau (syndicat eau potable/assainissement).	M. COQUILLE confirme que c'est la volonté du SMBVA de travailler dans cet esprit.